

Climadiff s'associe à Cavavin pour enrichir l'expérience de leurs clients

Climadiff, spécialiste de la cave à vin de service et de vieillissement et marque phare du groupe Frio - leader européen des caves à vin - annonce un partenariat stratégique avec Cavavin, réseau leader des cavistes de proximité en franchise, reconnu pour ses 40 ans d'expertise. Ce rapprochement marque une nouvelle étape dans la volonté de Climadiff de répondre aux attentes des amateurs de vin en alliant conservation optimale et accompagnement personnalisé.

Une collaboration au service des amateurs de vin

Cette collaboration, effective à partir du 04 avril 2025, permettra à Climadiff de proposer à ses clients un accompagnement sur mesure, de la conservation des vins jusqu'à leur dégustation. Dans le cadre d'opérations commerciales, les acheteurs de caves à vin Climadiff pourront bénéficier d'une carte cadeau Cavavin allant jusqu'à 300 €, leur offrant la possibilité de remplir leur cave avec des crus sélectionnés et conseillés par des cavistes experts. Ce dispositif renforce l'engagement de Climadiff à accompagner ses clients au-delà de l'acte d'achat, en valorisant leur patrimoine vinicole et en s'appuyant sur l'expertise des cavistes CAVAVIN.

Une collaboration gagnant-gagnant pour les professionnels

Par ailleurs, ce partenariat s'adresse directement aux franchisés du réseau Cavavin, qui auront accès à un catalogue dédié de produits Climadiff. Ces solutions haut de gamme, pensées pour répondre aux besoins des professionnels, permettront aux franchises de s'équiper avec des caves à vin à la pointe de la technologie, renforçant ainsi leur offre et leur image de marque.

« Ce partenariat avec Cavavin est une étape décisive pour Climadiff. Il incarne notre volonté de proposer à nos clients une solution globale qui allie technologie de pointe et plaisir de la dégustation. Ensemble, nous accompagnons nos clients en proposant une expérience unique, où conservation et dégustation se conjuguent harmonieusement, » déclare Didier Grychta, président de Climadiff.

Un partenariat stratégique pour une offre complémentaire

Ce partenariat se déploiera sur plusieurs canaux, notamment le site internet de Climadiff, les boutiques et franchises Cavavin, ainsi que leurs supports de communication respectifs. Des opérations commerciales seront également relayées sur des sites distributeurs partenaires, renforçant ainsi la présence des deux marques.

« Le partenariat avec Climadiff s'inscrit dans une démarche stratégique visant à enrichir l'expérience de nos clients. En combinant notre expertise dans la sélection de vins de qualité et les solutions innovantes de conservation proposées par Climadiff, nous ouvrons de nouvelles perspectives pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours plus exigeante, » affirme Olivier Mermuys, Directeur général de CAVAVIN. *« Cette collaboration nous permet de renforcer notre offre tout en créant des opportunités pour toucher de nouveaux consommateurs à la recherche d'une solution complète, de la préservation à la dégustation. »*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arnage, le 18 mars 2025

L'alliance entre Climadiff et Cavavin repose sur des expertises complémentaires. Avec sa maîtrise technique et son innovation constante dans la conception de caves à vin, Climadiff garantit une conservation optimale des crus, respectant les besoins des amateurs les plus exigeants. De son côté, Cavavin met à disposition un savoir-faire unique en conseil œnologique et une large sélection de vins, créant ainsi une synergie parfaite pour une expérience client inégalée.

Une dynamique commune autour de l'innovation

Dans une démarche commune d'innovation et de valorisation du patrimoine viticole, Climadiff et Cavavin lanceront des initiatives conjointes telles que des jeux concours, des articles de blog et des animations commerciales à des moments clés. Ces actions viendront dynamiser la relation avec leurs clients respectifs tout en renforçant leur notoriété mutuelle.

Pour Climadiff, ce partenariat stratégique représente une opportunité unique de se rapprocher de sa clientèle, en lui offrant une expérience enrichie et un accompagnement complet. En s'associant à Cavavin, Climadiff affirme son rôle de leader sur le marché des caves à vin et réaffirme sa mission de sublimer l'art de la conservation et de la dégustation des vins.

A propos de Climadiff : CLIMADIFF est une marque spécialisée dans la conception et la fabrication de caves à vin destinées aux amateurs et collectionneurs exigeants. Fruit de l'imagination et de l'engagement d'une famille française engagée dans le vin, la marque de cave à vin Climadiff est fondée en 1995 aux alentours de Marseille en Provence. Rachetée en 2011 par le leader européen de la cave à vin, le Groupe Frio, Climadiff propose aujourd'hui, dans plus de 70 pays, des solutions de vieillissement et de mise à température et incarne le patrimoine viticole français.

A propos de Cavavin : Entreprise familiale fondée en 1985, CAVAVIN est le premier réseau de cavistes franchisés en France, avec plus de 160 magasins en France et à l'international. CAVAVIN sélectionne avec soin une large gamme de vins et spiritueux issus de partenariats privilégiés avec plus de 300 vignerons et producteurs passionnés. Grâce à son expertise et à son ancrage local, CAVAVIN accompagne ses cavistes franchisés pour proposer aux clients des conseils personnalisés et des produits de qualité, accessibles à tous. En 2025, l'enseigne célèbre ses 40 ans de service du client, de passion du conseil et d'engagement.

A propos du groupe FRIO :

Leader européen et acteur mondial incontournable dans le domaine des caves à vin, le Groupe Frio propose aux professionnels comme aux particuliers des caves et accessoires autour du vin, nés de la compétence de ses marques phares : La Sommelière, Climadiff, Avintage, Avintage Sur Mesure et TempTech. Partenaire des plus grands distributeurs et cuisinistes nationaux et internationaux, le groupe exporte vers plus de 80 pays. Basé à Arnage (près du Mans), le groupe Frio emploie une centaine de salariés dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros.